



# AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED



**BULLETIN TRIMESTRIEL**

**N°156**

**Janvier - Février - Mars**





**B  
U  
L  
L  
E  
T  
I  
N**

**ESPRIT CHASSEUR**

Patriotisme Solidarité

Altruisme Tradition

Humour

Fidélité Courage

Amitié

**Sommaire**

**D  
E  
C  
O  
N  
T  
A  
C  
T**

Sommaire	page	3
Le Mot du Président		4
Billet d'humeur		5
Le Mot du Chef de Corps du Camp de Marche		6
Derniers développements training au Camp de Marche		6
Inauguration de la salle du souvenir à Marche-en-Famenne		9
Assemblée générale 2012 et Banquet		11
Dons pour le Musée		12
Planning des activités connues pour 2012		13
cotisation 2012		13
Cérémonies du 11 novembre à Bierghes		14
L'ANCAP y était représentée		14
Compte rendu des Fastes de la Fraternelle		16
Esprit - Traditions - Souvenirs		16
Nouvelles du Musée		18
In Memoriam		20
Flenu 2012		20
Notre Hymne national		21
Humour		22
Inscription banquet 2012		25
Candidature au conseil d'administration		26
Procuration		27





# LE MOT DU PRESIDENT



Bonjour,

Après plus de 500 jours d'attente, nous avons « enfin » un gouvernement.

C'est en lui souhaitant beaucoup de succès que je débiterai ce mot.

Lors de son passage à la Chambre notre Premier Ministre, Monsieur DI RUPO Elio a rappelé quelques notions de base de notre éducation à savoir :

« Respect d'autrui ; Tolérance ; Politesse ; Savoir vivre ».

Il me paraît opportun de rappeler ces notions de base dans ces moments difficiles que nous allons vivre suite aux différentes réformes que notre pays va affronter.

Je voudrais également que l'on n'oublie pas en ces périodes de fêtes, nos militaires qui sont en opérations de maintien de la Paix.

2012 sera également une année riche en activités diverses au sein de notre Amicale et plusieurs projets sont déjà à l'étude pour 2014.

Je voudrais d'ors et déjà vous souhaiter, ainsi qu'à vos proches, de passer d'excellentes Fêtes de fin d'année et vous présenter tous mes vœux de bonheur pour l'année nouvelle.

Amicalement

CHASSEUR UN JOUR – CHASSEUR TOUJOURS

Philippe VAN der STRAETEN

Président Amicale Nationale des Chasseurs à Pied

# Joyeuses Fêtes





# Billet d'humeur



HONNI SOIT QUI MAL Y PENSE.

Nous voilà déjà en 2012 !

Année que je vous souhaite douce, légère et pleine de tous vos rêves enfin réalisés.

A propos de songes, il existe un « pays », assez petit, au centre de l'Europe, ce qui présente de nombreux avantages économiques, financiers ou encore touristiques.

Mais, hélas, aussi quelques inconvénients : sa position géographique favorisant, depuis toujours, les incursions armées.

Donc, entouré de ses frontières (régulièrement violées depuis la nuit des temps), il en possède une intérieure qui ne correspond à aucun critère géographique et qui est devenue presque infranchissable. Son nom est « **linguistique** ».

A l'ouest vivent les « **ménapiens** » et quelques autres peuplades du temps de Jules César.

A ce sujet relisez « La Guerre des Gaules » ou quelque traité d'ethnographie.

De la limite centrale, en se mettant sur la pointe des pieds vous pouvez apercevoir la Mer du Nord...et même les falaises de Douvres...par temps clair et... avec un peu de chance.

Les « **ménapiens** » sont, souvent, de grande taille, blonds aux yeux bleus, propres, courageux, économes, ils pratiquent couramment l'usage de plusieurs idiomes et, parmi eux, les nationalistes sont nombreux.

A l'est ce sont les « **nerviens** » et d'autres (voir plus haut pour l'identification).

Le paysage est plus vallonné mais, le temps d'éternuer et vous arrivez à l'autre bout... en voiture.

Les « **nerviens** » sont généralement plutôt trapus (donc costauds), ingénieux, bons vivants, gouailleurs, et, d'après certains « **nerviens** » jaloux, peu enclins au travail et incapables intellectuellement d'apprendre une langue étrangère. Ils ont donc choisi de parler leurs patois...auxquels le français ressemble un peu.

Des deux côtés il y a des « dirigeants ». Beaucoup. Trop, peut-être ! Ils s'entendent assez mal pour des tas de raisons difficiles à admettre logiquement pour un citoyen censé et raisonnable.

Au centre, mais « encerclée » il y a une grande ville, un centre international fort envié.

En théorie, personne n'en veut. En réalité, tout le monde la convoite.

Le nom de ce pays : Belgique.

J'y suis attaché, comme beaucoup d'autres, j'espère.

J'aime ma patrie.

Je lui souhaite une très longue vie.

Je suis prêt à tout pour elle.

A ceux qui veulent sa disparition, je montre mes crocs...ou mes ergots.

Le Râleur.





La contribution du Camp MARCHE, gardien des traditions des Chasseurs à Pied depuis le début de cette année, sera quelque peu différente puisque je voudrai profiter d'un article du Cdt GOUJARD, le commandant de la Cie Trg pour vous faire profiter des derniers travaux d'aménagement réalisés dans la plaine d'exercices de Marche.

Les lignes qui suivent aborde un aspect de la préparation des nos détachements partant en opération dans des coins du monde où les règles du Droit des Conflits Armés n'ont pas vraiment cours auprès d'une partie des combattants locaux : je veux parler de l'emploi des pièges et le recours à l'attentat sous toutes ses formes.

La préparation de nos hommes est donc primordiale et passe par un entraînement aussi réaliste que possible. A la lecture de ce qui suit, je pense que le lecteur sera convaincu que nous faisons ce qui est nécessaire.

Avant de céder la parole à Frank Goujard, je voudrai profiter de ce dernier Cor de Chasse 2011 pour souhaiter à tous nos membres et lecteurs/lectrices de bonnes fêtes de fin d'année ainsi qu'une année 2012 remplie de paix et de tranquillité.

## **Derniers développements Training au Camp**

### **Introduction**

La Cie Trg du Camp de MARCHE a entre autres dans ses attributions et missions le développement et l'amélioration des installations d'entraînement. Pour 2010 et 2011, plusieurs de nos projets ont abouti ou sont en cours de réalisation :

- Mise sous toit d'un bloc logement à NOISEUX (1)
- Construction de QUATRE blocs logement à WARTIQUE (2)
- Construction d'une annexe à l'atelier électronique (3)
- Construction d'une annexe à la station CBRN (4)
- Construction d'une maison aux stands DICA (Protection civile) (5)
- Réalisation d'un chemin de liaison entre le pont MARCHETTI et le pont NEUPONT (6)
- Réalisation d'une TankTrack bétonnée entre FOCAGNE et NOISEUX (7)
- Développement du concept C-IED (8)
- Réalisation du Check Point (9)
- Développement du C14 pour de nouvelles munitions 40 mm pour F2000 (HE, Flash&Bang, Color, ...) (10)

NB: IED = Improvised Explosive Device (engin explosif improvisé)





Il va de soi que l'ensemble de ces réalisations n'ont pu être possibles que grâce au travail, à l'implication, la motivation de tout un chacun au niveau de la Cie et du Camp.  
Dans la suite de cet article, seul les DEUX derniers points seront développés.

#### Le concept C-IED

Il n'est pas facile de synthétiser un concept en quelques phrases.

En Septembre 2009, COMOPSLAND – G3 a désigné le Camp de MARCHE pour développer le concept C-IED (Counter Improvised Explosive Devices) et plus particulièrement une IED-Lane (Route), des VBIED (Véhicules piégés) et des PBIED (Personnes piégées), il s'agit en fait de la lutte contre les engins explosifs improvisés.

Ces IED couplés à une bonne dose de propagande et de publicité peuvent être considérés comme des armes tactiques ayant un effet stratégique en causant un haut niveau de dommage aux troupes déployées en opération et en diminuant la capacité de ces forces à manoeuvrer.

#### **- Caractéristiques des IED :**

Les IED sont des moyens bons marchés, facilement réalisables, faciles à mettre en oeuvre et facilement dissimulables.

Ils sont souvent accompagnés de signes précurseurs ou annonceurs d'une action (fanion noir à une fenêtre, ...).

Ils sont souvent observés, voir filmés (publicité, propagande).

#### **- La lutte :**

1. La prédiction: le personnel doit être conscient de ce qu'il peut exister dans ce domaine.
2. La prévention: Prudence, précautions et réactions afin d'empêcher l'action/l'explosion (Mesures appropriées, Ex: l'observation à distance).
3. La détection: à partir du moment où le personnel a la conviction de la présence d'un IED ou si le doute persiste, il est fait appel à du personnel formé et spécialisé (EOD, SEDEE).
4. La neutralisation: cette phase est réalisée par le Pers du Gn de Combat ou le personnel du SEDEE, elle peut se faire à distance (explosion) ou au contact (démantèlement).





## - Les moyens de mise à feu :

Des moyens de mise à feu les plus divers sont utilisés, ils peuvent être réalisés :

1. Par onde: télé commande, commande à distance, GSM, ...
2. De façon électrique: fils et contacteurs, conducteurs électrique, batterie, ...
3. De façon mécanique: fils de butée, manuel, ...



Sur base de ces éléments, la Cie a décidé de réaliser et implémenter une IED-Lane didactique à hauteur des stands DICA (stands décombres à proximité du stand explosif).

Cette IED-Lane didactique est en fait un parcours passif de 400m intégrant tout un éventail d'IED, de signes et d'actions possibles. Le but est de montrer. Dans ce cadre, un bâtiment à triple fonction a également été réalisé permettant d'une part au SEDEE de s'abriter entre deux séances d'instruction, ensuite d'abriter tout le matériel mis en oeuvre sur l'IED-Lane et enfin de simuler une maison piégée avec signe annonciateur.



Cette IED-Lane permet de rencontrer le premier objectif de la lutte aussi bien en instruction qu'en formation pour le personnel de la Défense à savoir la "prédiction".





De l'expérience et des "lessons learned" tirées des missions à l'étranger, il était évident qu'entraîner uniquement cet aspect était insuffisant; le personnel est engagé dans des patrouilles de longue distance (10-12 Km), et au bout de quelques Km (2-3Km), l'attention baissait, le fait d'avoir une routine dans les patrouilles, de passer toujours par un même endroit, empêchait de voir et d'observer certains signes évidents. Nous avons donc décidé de créer un parcours varié, modifiable et évolutif de 13-14 Km en plaine, également passif avec maximum 2 ou 3 incidents et 1 ou 2 signes précurseurs d'une action. Profitant de la création du chemin de liaison NEUPONT-MARCHETTI (qui s'appellera un jour "la piste MARCHETTI"), des chambres de visite permettant d'accueillir des pièges, ainsi que des caches ont été intégrées dans l'assise de la piste. Cette IED-Lane évoluera vers un parcours actif avec simulation d'explosion. A ce moment, elle permettra de rencontrer et d'entraîner les deuxième, troisième voir quatrième objectifs de la lutte à savoir la prévention, la détection et la neutralisation.



## **Inauguration de salles du Souvenir à Marche-en-Famenne.**

L'Unité « Camp de Marche » est la dernière unité gardienne des traditions des Chasseurs à Pied depuis la dissolution du « Quartier Général 7<sup>ème</sup> Brigade – 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied ».

C'est ainsi que le 15 décembre 2011, le Camp de Marche a profité d'une cérémonie de remise de distinctions honorifiques à son personnel pour procéder à l'inauguration de salles de cours rebaptisées dans le cadre de la reprise, par l'unité, des « Traditions des Chasseurs à Pied ».



Vous trouverez ci-après le programme de cette journée :

- 0930 Hr : Accueil des Amicales et Fraternelles au « Refuge »,
- 1000 Hr : Inauguration de la salle « Trésignies » par le Président de l'ANCAP à la Sta CBRN,
- 1030 Hr : Inauguration de la salle « P'Tits Chasseurs » par la Président de la Fraternelle des 3<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>, 9<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied au Bloc K4,
- 1100 Hr : Invités en place pour la cérémonie,
- 1115 Hr : Cérémonie de remise des Distinctions Honorifiques,
- 1215 Hr : Réception au « Refuge »,
- 1315 Hr : Repas à la « Francisque » pour le personnel participants de l'Amicale, de la Fraternelle et du Camp Marche.



Accueilli (*pour certains, dont je suis, bien avant l'heure prévue*) chaleureusement au « Refuge » (*endroit qui, vu les circonstances atmosphériques, portait bien son nom*), nous étions une bonne cinquantaine de membres des Amicales et Fraternelle à avoir répondu présent à l'aimable





Invitation du Chef de Corps, le Major Jean-Louis STILMANT.

Après un mot d'accueil et quelques explications concernant le déroulement de la cérémonie, le Chef de Corps invitât l'assistance à rejoindre, qui en voiture, qui à pied, le premier lieu de l'inauguration.



C'est donc à la « Sta CBRN » (Traduction : endroit où le personnel s'entraîne aux réactions à assimiler en cas de conflit radiologique, bactériologique, chimique, ...) que nous nous sommes retrouvés.

Là, Monsieur VAN der STRAETEN, Président de l'ANCAP, coupa le ruban tricolore, inaugurant ainsi la salle dédiée au

Caporal Léon Trésignies et donc au 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied.

Après la visite des lieux, remise du cadeau traditionnel et quelques photos souvenirs nous nous sommes rendus vers le second lieu pour l'inauguration du local dédié aux « P'Tits Chasseurs ».

En l'absence, pour raison de santé, de Monsieur STAELENS, Président de la Fraternelle des 3<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>, 9<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied, c'est



Monsieur BULION qui procéda à l'inauguration de cette salle. Ici aussi après un court discours de Monsieur BULION et la remise de cadeaux, la séance d'inauguration se termina par la prise de quelques photos souvenirs. On ne peut cependant passer sous silence une splendide réalisation due au 1<sup>er</sup> Caporal Chef ROLIN du Camp de Marche (ébéniste de formation) qui orne cette salle.



Il s'agit d'un panneau sculpté sur bois d'érable représentant le monument du « P'Tit Chasseur » qui se trouve sur la plaine de

parade de la caserne Baron Rucquoy à TOURNAI.

Les inaugurations terminées, nous avons rejoint la plaine de parade du Camp pour assister à une courte prise d'armes ainsi qu'à la remise de distinctions honorifiques et de brevets d'aptitude physique à des membres du personnel. De même qu'à la remise, par l'Amicale du Camp de Marche, du prix décerné au militaire du Camp s'étant particulièrement distingué en cours d'année.

La cérémonie militaire terminée, nous avons rejoint notre

« chaleureux Refuge » pour prendre le verre de l'amitié avant de rejoindre la salle de banquet où un succulent repas nous attendait.

Ce fut, une cérémonie simple, émouvante et conviviale.



Rédacteur du Cor de Chasse





## **Assemblée générale 2012 et Banquet**

**Endroit :** HOTEL - RESTAURANT  
Quartier LATIN  
Rue des Brasseurs, 2  
6900 MARCHE-EN-FAMENNE  
(084/32.17.13)

**Quand ? :** Samedi 10 Mars 2012  
1100 Hr : Assemblée Générale  
1200 Hr : Banquet

**Prix du Banquet :** Adulte : 45 €  
Enfant (moins de 12 ans) : 25 €  
A verser au C.C.P N° BE 61 0000 1993 5217 de  
A.N.C.A.P  
Avenue Général MICHEL, 1B  
6000 CHARLEROI

Pas de virements présents dans cette revue.

**Inscription :** Au moyen du Bulletin d'inscription se trouvant dans la présente revue et à nous renvoyer pour au plus tard pour le 25 Février 2012

Inscrire sur votre virement la mention suivante : "*BANQUET 2012*"

### **Ordre du jour de l'Assemblée Générale du samedi 10 mars 2012 (11Hr)**

- Accueil et introduction.
- Minute de silence à la mémoire des membres décédés en 2011.
- Situation des membres en ordre de cotisation.
- Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée générale 2011.
- Renouvellement de la moitié du Conseil d'administration.
- Compte-rendu des activités 2011.
- Bilan et projets du Musée des Chasseurs à Pied.
- Approbation des comptes 2011 et décharge des Vérificateurs aux comptes.
- Désignation des Vérificateurs aux comptes.
- Prévisions budgétaires 2012.
- Divers.

Renouvellement de la moitié du Conseil d'Administration :

« Membres sortants et rééligibles » Messieurs CHARLIER, DEFFONTAINE, SOMME, LAGNEAU.





Les démissions et/ou les candidatures comme membre du Conseil d'Administration sont attendues au siège de l'ANCAP pour le 25 Février 2012 au plus tard au moyen du formulaire en fin de la présente revue.

En cas d'empêchement de participation à l'Assemblée Générale, il vous est loisible de vous faire représenter par un membre en règle de cotisation en nous adressant la procuration se trouvant en fin de ce Cor de Chasse pour le 25 Février 2012 au plus tard.

### **Menu du Banquet de l'Assemblée Générale**

*APÉRITIF MAISON ET ZAKOUSKI.*

*GÂTEAU AU JAMBON ET MOUSSE DE FROMAGE BLANC AUX FINES HERBES.*

*FILET DE DAURADE RÔTI, LUIGUINE FRAÎCHES À L'HUILE D'OLIVE ET RATATOUILLE DE LÉGUMES PARFUMÉE AUX HERBES DE PROVENCE.*

*MOUSSE AU CHOCOLAT.*

*VINS, EAU, BIÈRES ET CAFÉ*

L'ANCAP a besoin de votre participation et compte sur votre sympathique présence

### **Dons pour le Musée.**

→ Nous avons reçu beaucoup de matériel en don de la part de M. Detollenaere et Madame Plomteux et nous les en remercions.

Il s'agit de :

Deux coffres, des crests d'unités, un grès de Bouffioux (blason du 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied), des tenues (du 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied appartenant à l'Adjudant Plomteux).

De plus, ils nous ont transmis des photos d'un défilé du 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Charleroi (date inconnue).



Appel est fait aux Anciens pour identifier le Chef de Corps sur la Minerva.



Une photo de Léon Plomteux, Adjudant au 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied.





Nous remercions également Monsieur Francis DAMSIN qui nous a transmis des photos numérisées du Sergent SCIEUR. Il était Sergent fourrier du 4<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied. Il habitait Charleroi et a été résistant armé à Charleroi pendant la guerre de 1940-1945. Voici deux des photos transmises par Monsieur DAMSIN.



→ Nous remercions Mr et Mme GUDENKAUF qui, venus en visite au musée nous ont fait don d'une tenue de sortie kaki, ainsi que d'accessoires de costumes, d'écussons et d'une plaque d'identité personnelle ABL.

Signalons que MrM. GUDENKAUF Guy a effectué son service militaire au 2<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs à Pied entre 1967 et 1968. Il s'agit d'un ancien Officier de Réserve.

→ En raison suite à sa dissolution, le cercle d'histoire de Mont Sur Marchienne nous a offert une foule de documents et objets relatifs à la première et à la seconde guerre mondiale. Aux membres de ce cercle, nous exprimons tous nos remerciements.

## **Planning des activités connues pour 2012.**

20 Janvier 2012 : Présentation des vœux de l'ANCAP

31 Janvier 2012 : Cérémonie du souvenir à Flénu en hommage à O. GOSSYE

10 Mars 2012 : Assemblée Générale et Banquet de l'ANCAP

Avril 2012 : Commémoration en hommage aux Soldats de la Paix

Début Juillet : Participation aux journées de la Marine à Zeebrugge

03 Août : A Charleroi cérémonie d'hommage aux 1<sup>er</sup> et 4<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied

Dimanche 26 Août : Cérémonie du souvenir à Pont-Brûlé et Eppegem

Samedi 01 Septembre à Vonêche : Cérémonie aux maquisards du Bois du Bourlet

Début Septembre : Journées du Patrimoine

## **« Cotisations 2012 ».**

Comme approuvé lors de l'Assemblée Générale de 2011,

la cotisation pour l'année 2012 reste fixée à  
10 € minimum

Elle est à payer au compte « BE61- 0000-1993-5217 » de l'ANCAP

N'oubliez pas d'inscrire sur votre virement la mention :

"Cotisation 2012"

*Merci à nos membres qui se sont déjà de cette cotisation en 2011*

**Dès réception de votre cotisation, vous recevrez, avec le "Cor de Chasse" suivant, votre carte de membre**





### RAPPEL COTISATION 2011

**Au moment où nous entamons l'année 2012, il reste une trentaine de membres qui sont toujours en retard de cotisation 2011 !**

**Nous leur demandons de réparer le plus rapidement possible cet oubli. Il serait en effet malheureux que nous nous trouvions dans l'obligation de mettre fin à l'envoi de cette revue trimestrielle.**

## Cérémonie du 11 novembre à Bierghes.

Bierghes, village natal du Caporal Léon Trésignies célèbre depuis toujours le 11 novembre en organisant une cérémonie du souvenir à laquelle depuis longtemps l'ANCAP y est représentée par une délégation. Délégation qui, cette année, était particulièrement étoffée : Mme DELVOSAL- TRESIGNIES (petite-fille du Caporal Trésignies), le Lieutenant Colonel BEM OLEFS (dernier Chef de Corps du QG 7<sup>ème</sup> Bde – 2Ch), le Major STILMANT (Chef de Corps CAMP MARCHE), Mr BATLI et son épouse, Le Colonel Hre HANOTEAU (ancien Chef de Corps du 5<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied dans la Réserve) et sa compagne, le Major e.r GUERLOT (ancien Chef de Corps de la Cie ATk – 2Ch), Mr SAUCEZ (membre de l'ANCAP et organisateur de l'Expo « Trésignies » à Rebecq) et moi-même comme Président de notre Amicale. C'est donc ensemble que nous nous sommes rendus aux cérémonies commémoratives du 11 Novembre 2011 organisées par la section FNC de Bierghes.

Après l'accueil « café », nous nous sommes rendus à la Chapelle Marie Médiatrice afin d'assister au Service solennel pour les victimes des deux guerres.

A l'issue de l'Office religieux, c'est en cortège que nous nous sommes dirigés vers le Monument aux morts de la localité. Là, les Autorités communales et la section FNC de Bierghes ont rendu hommage aux combattants décédés. Cet hommage a été également rendu au Caporal Trésignies avec dépôt de fleurs et sonnerie aux morts devant la pierre commémorative qui lui est dédiée.

A l'issue de ces cérémonies, c'est à la salle communale de Wisbecq que nous sommes attendus afin d'assister au Banquet annuel de la section FNC de Bierghes.

Nous avons passé d'agréables moments et avons eu droit à un excellent menu servi, comme toujours, avec le sourire.

Grand Merci à la section FNC de Bierghes et à son président pour l'organisation de cette journée.

Philippe VAN der STRAETEN

## L'ANCAP y était représentée.

11 novembre 11	Commémoration de l'Armistice de la guerre14-18. - 09hr00 : «Au Tambour» (gare de Charleroi). - 09hr00 : Office religieux (Eglise de Charleroi Nord). - 09hr45 : Cérémonie d'hommage (cimetière de Charleroi Nord).  Cérémonie suivie d'un dépôt de fleurs aux différents monuments de la ville.	Charleroi
----------------	--	-----------





Cette cérémonie du souvenir s'est déroulée avec la participation de l'Harmonie Royale des Chasseurs à Pied et d'un peloton de Sapeurs Pompiers avec leur du Chef de Corps.

Signalons aussi la présence du Bourgmestre ff. Paul Fischeroulle, du député fédéral Anthony Dufrane, de Madame Anne-Marie Bouckaert, Echevine des Associations Patriotiques, du Président du CLAP, M. Jules NITELET et du Président du CRORC et du Pôle pour la Mémoire, Commandant(Hre) Guy Charlier.

A l'issue de cette cérémonie, une réception s'est déroulée dans le cadre du Musée des Chasseurs à Pied ...Verre de l'amitié préparé par le Commandant(Hre) Jean Liégeois ...

15 novembre 11

Fête du Roi.

12hr00 : Te Deum en l'Eglise Saint Christophe.

A l'issue de la cérémonie, le Doyen invitât l'assistance à venir prendre le verre de l'amitié.

Charleroi





# **Compte rendu des Fastes de la Fraternelle Royale des 3<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>, 9<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied.**

## **Une agréable journée à Tournai**

Le 14 octobre, le Camp MARCHE, représenté par le Caporal, Adjudant et Chef de Corps a pris part à la traditionnelle journée du Souvenir et des Fastes de la Fraternelle Royale des 3<sup>ème</sup> 6<sup>ème</sup> 9<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied. Comme chaque année, elle se déroulait au quartier Général Baron RUQUOY à TOURNAI. C'était la première fois que cette journée se déroulait hors la présence d'Alexandre DISY qui nous avait quittés plus tôt dans l'année. Je gage que certains ont tourné la tête dans tous les sens afin de le chercher dans l'assistance.

Cette Fraternelle est chère au cœur du personnel du Camp MARCHE car, il n'y a pas si longtemps de cela, l'appellation 3Ch faisait encore partie du nom de l'unité et, à l'heure actuelle, nous portons toujours le béret de ce corps réputé pour son courage durant les opérations de la campagne des 18 jours et son drapeau est aussi devenu notre drapeau.

Malheureusement, les effectifs de la Fraternelle diminuent d'année en année de sorte que la parade aussi est devenue plus intime et rassemble les anciens autour du monument du P'tit Chasseur pour un dépôt de fleurs, la sonnerie aux morts suivie de l'hymne national et le traditionnel discours du Président. De là, nous nous sommes rendus au mur des fusillés pour un nouveau dépôt et un hommage aux martyrs belges et français. Les sonneries et les hymnes nationaux clôturaient la partie officielle de ces Fastes.

Ce fut alors le moment agréable des retrouvailles autour d'un bon verre avant de passer à table pour un banquet de premier ordre préparé par l'équipe des cuisines du Centre de Compétence. Merci pour leur soutien sans faille et la chaleur de l'accueil offert chaque année.

Je voudrai profiter de l'occasion pour saluer encore une fois le nouveau président, Mr Albert STAELENS et l'assurer de notre amitié fidèle. Il lui revient l'honneur mais aussi la lourde tâche de garder debout le dernier carré des Anciens. Plus que des anciens combattants, ils sont la mémoire vive de ces événements pénibles vécus par notre pays. Nous ne devons pas oublier !

Major J-L STILMANT

Chef de Corps

L'ANCAP participait également au Fastes de la Fraternelle ; elle y était représentée par son Secrétaire, Monsieur Henri COWEZ accompagné de son épouse.

## **Esprit – Traditions – Souvenirs.**

Avant de devenir colonie belge, le Congo (Ex-Belge) fut un Etat indépendant de 1885 à 1908 avec comme souverain, le Roi Léopold II.

Pour mener à bien son œuvre colonisatrice, le Souverain fit appel à de nombreux volontaires appartenant à tous les horizons professionnels, et donc aussi à de militaires.

Voici relatée l'histoire d'un Chasseurs à Pied qui répondit à cet appel.

En septembre 1893, le lieutenant Clément BRASSEUR du 3<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied reprend le commandement du poste de LOFOÏ situé au Nord de ce qui deviendra plus tard ELISABETHVILLE,





au sein des massifs des monts KUNDELUNGU, dans la vallée de la KAFILA et à proximité du village de KONKU. Dès son arrivée, Clément BRASSEUR se transforme en bâtisseur. Le poste étant soumis à des inondations périodiques, celui-ci est déplacé d'un kilomètre vers le Nord dans un endroit nettement plus salubre. Des bâtiments en brique remplacent les constructions en pisé.

Inquiet des famines endémiques qui ravagent le KATANGA, le nouveau Chef de poste se lance dans l'agronomie. Il introduit la culture du riz et du froment. Les semences sont délivrées aux Chefs coutumiers qui les répartissent au sein de leurs villages. Une partie des récoltes est engrangée dans des magasins et est rendue à la population l'année suivante. C'est ainsi que les surfaces cultivées augmentent d'une manière tangible. Tous les légumes d'Europe poussent à merveille sous le climat du KATANGA. De plus, des palmiers sont plantés ainsi que des pommiers et des citronniers.

En ce qui concerne le cheptel, une nouvelle race mouton et de chèvre est introduite avec succès.

Le Chef de poste ne perd néanmoins pas de vue sa mission pacificatrice et géographique. Aidé de ses adjoints, il a presque constamment maintenu aux frontières les arabisés esclavagistes et il parvient à rallier les peuplades encore farouches. Il parcourt tout le pays et apporte à la connaissance du KATANGA, notamment au point de vue géographique une contribution très précieuse à cette époque où l'exploration de cette immense région est fort incomplète.

Les reconnaissances dans le pays s'amplifient : la région Sud du lac MOERO et le haut LUAPULA sont parcourus par le Sous-Lieutenant CERKEL qui accompagne BRASSEUR lors d'une expédition dans les régions encore inconnues du LUALABA et du LUAPULA jusqu'à ANKORO avec remontée de la vallée de la LUVUA.

En 1896, Clément BRASSEUR va à PWETO, longe la rive occidentale du lac MOERO, traverse les monts KUNDELUNGU et revient au poste de LOFOÏ après une randonnée de près de 2000 kilomètres en moins de 100 jours !

Nommé Commandant en 1897, BRASSEUR est désigné comme Chef de zone KATANGA-URNA.

Le 11 octobre de la même année, une colonne de renfort lui parvient de LUSAMBO après 60 jours de marche. BRASSEUR accueille cette arrivée avec une satisfaction profonde d'autant plus que cette colonne amenait avec elle un canon d'accompagnement d'infanterie NORDENFELT de 57 mm, à tir rapide avec toutes ses munitions. Le fait d'avoir acheminé ce canon à travers 1300 kilomètres de pistes constitue un véritable exploit.

Toujours au mois d'octobre 1897, le Commandant BRASSEUR quitte le poste de LOFOÏ avec le Capitaine VERDICK, le Lieutenant DELVIN et le Sergent DELVAUX à la tête de 150 Soldats de la jeune Force Publique appuyés par le canon NORDENFELT pour attaquer SHIWALA, le Chef des trafiquants d'esclaves qui sévit au flanc du KATANGA.

Le négrier s'est retranché dans un village fortifié flanqué de tours en pisé de 8 mètres de haut.

L'attaque est lancée. Le Commandant BRASSEUR dirige l'action, il se trouve à coté du Sergent DELVAUX qui sert le canon lorsqu'il est frappé d'une balle qui lui traverse le flanc droit et se loge près de la colonne vertébrale.

Bien que grièvement atteint, BRASSEUR reste debout et s'agrippe à un arbre ; il donne l'ordre de continuer le tir et domine sa douleur pour ne pas influencer ses hommes.

le Capitaine VERDICK extrait la balle à l'aide d'un canif ! Le combat continue et dure 14 heures. Le village fortifié est enfin pris, mais SHIWALA et les rescapés de sa bande ont pu traverser le LUAPULA et se cachent en territoire britannique.

Etendu sous sa tente, le Commandant BRASSEUR sait qu'il va mourir. Cependant, écrit VERDICK, il avait du courage, il plaisante toute la journée, me rappelant certains de ses rêves et projets.

BRASSEUR met de l'ordre dans ses papiers, écrit deux lettres, les confie à VERDICK, lui fait d'ultimes recommandations.





On lui donne un peu de quinine, un peu de morphine, car il souffre beaucoup mais ne se plaint pas. Il expire avec sérénité le 10 novembre 1897 à six heures du matin. Ses compagnons l'enterrent au pied d'un arbre dans l'écorce duquel ils gravent son nom et la date de sa mort.

Trois mois plus tard, le 24 février 1898, à TOURNAI, dans la cour de la caserne du 3<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs à Pied, le Colonel lit, devant tous les bataillons en carré, un ordre du jour retraçant la carrière et la mort de son ancien officier :

*« Par sa bravoure et ses longs, intelligents, et dévoués services, le Commandant BRASSEUR mérite d'être cité parmi ceux qui ont beaucoup fait pour les progrès de la civilisation au centre de l'Afrique. »*

## **Nouvelles du Musée.**



### **LES FUSILS MAUSER BELGES MODELE 1935 et 1936**

***Le Belgique avait été le premier pays à adopter un fusil Mauser à répétition et à cartouches de petit calibre : le modèle 1889, chambré pour la cartouche de 7,65x53 mm. Dans les années qui suivirent la première guerre mondiale, il apparut que cette arme et les diverses carabines et mousquetons qui en étaient dérivés avaient vieilli et ne répondaient plus totalement aux besoins de la guerre moderne.***

A l'issue de la Grande Guerre, l'armée belge se trouva pourvue d'un armement et d'un équipement hétérogènes. Une dernière intervention avait été faite sur le stock de fusils Albin, un simple raccourcissement, pour en doter les troupes de l'artillerie de siège de la citadelle d'Anvers ( et uniquement là ) en complément de la carabine réglementaire du système 1889 prévue à cet effet.

Dès octobre 1914 les unités belges de réparation de l'armement réfugiées sur le territoire français, installé près du Havre, à Sainte-Adresse, essayaient avec des moyens, certes limités, de combler les pertes en matériel au cours des combats de l'Yser par des réparations ou adaptations en urgence. A partir de 1916 les manufactures Américaines et Britanniques avaient partiellement comblé ces pertes à l'aide de fusils modèle 1889 et de carabines 1916 fabriqués par « Hopkins et Allen » et la manufactures d'armes de l'état à Birmingham.

Cet approvisionnement avait d'abord été complété en début de guerre par la session par la France de nombreux fusils « Gras modèle 1874M80 », ainsi que de fusils « Lebel modèle 1886M93 » ( en moindre quantité que les Gras ) et par l'achat au gouvernement britannique de fusils « Mauser turcs » capturés sur les forces Ottomanes par les britanniques.

Afin d'assurer une unité de munition aux groupes de combat dotés de fusils-mitrailleurs français « Chauchat » dès la fin 1915, des fusils « Berthier Modèle 07/15 » avaient également été attribués aux troupes belges.

Par ailleurs, beaucoup de « Mauser G.98 et K.98 AZ », furent versés après guerre par l'Allemagne à la Belgique au titre des dommages de guerre.

Tout d'abord réemployés par l'armée belge en calibre d'origine (les stocks de munitions récupérées étaient énormes), puis les meilleurs d'entre eux reçurent des canons neufs chambrés pour la munition réglementaire belge de 7,65x53 mm, le tout assorti d'une modification de l'étalonnage de la hausse.

Pour remplacer ce matériel disparate, il aurait été tenté pour l'armée belge d'adopter l'une des versions de l'excellente carabine modèle 1924 que la fabrique nationale d'armes de guerre de Herstal qui en fabriquait à grande échelle pour l'exportation. Cette arme, construite autour d'un mécanisme « Mauser modèle 1898 » à trois tenons de verrouillage, à extracteur rotatif et à magasin entièrement logé dans le fût, répondait totalement à ce que l'on pouvait attendre d'une carabine moderne. Mais le budget de l'époque n'était pas favorable à cette démarche. En Belgique, les caisses étaient vides à cette époque (ce n'est guère mieux aujourd'hui !) et les maigres crédits disponibles pour moderniser





Les armes de l'infanterie étaient prioritairement consacrés à doter cette dernière d'un fusil-mitrailleur moderne (le FM modèle 1930)

Ce n'est que cinq ans avant la seconde guerre mondiale que fut enfin adopté un fusil réellement nouveau appelé « fusil modèle 35 ». Il était destinée à terme à équiper toutes les composantes de l'armée belge (infanterie, cavalerie, artillerie, génie, ...).

Le Mauser belge modèle 1935 se présente comme un fusil mauser modèle 1898 qui aurait été raccourci à 110 cm et aurait été doté d'un embouchoir spécifique.

Du Mauser modèle 1898, il possède la culasse, le boîtier, le magasin et la crosse à poigné demi-pistolet.

L'arme fut fabriquée simultanément par la manufacture d'armes de l'état (M.A.E.) et la fabrique nationale (F.N.) d'armes de guerre de Herstal.

Les éléments spécifiques du modèle 35 belge résident dans :

→ Le calibre 7,63x53 mm

→ Les marquages de chambre :

- « manufacture d'armes de l'état » marqué sur la chambre des exemplaires transformés par la MAE,
- Le monogramme du souverain régnant sur le exemplaires sortant de la FN (un « L » couronné pour Léopold III )  
Sous le fût est apposé dans le bois le poinçon de recette des montures finies, frappé un peu à l'avant de la vis antérieure du magasin,
- Le bracelet de grenadière, ainsi que l'embouchoir comportent une charnière qui permet de les ouvrir largement lors du démontage.

Sur les exemplaires fabriqués pas la FN et sur les armes provenant du MAE, dotées de garde-mains neufs, les garde-mains sont ajustés sur la proéminence que crée la présence de cette charnière. Il en résulte l'existence d'une petite crête à l'avant du garde-main, qui n'existe pas lorsque l'arme a été montée avec un garde-main de récupération prélevé sur un « Gewehr 98 ». L'embouchoir et le tenon de baïonnette, très inspiré du modèle en usage sur la « Kar 98 az », adapté aux dimensions des baïonnettes belges ont une silhouette assez massive qui rend les fusils modèles 35 et 36 qui en sont dotés particulièrement identifiables.

La déclaration de la guerre en 1939 et l'invasion allemande ne laissèrent pas le temps de fabriquer beaucoup de modèle 35. Il ne semble pas que l'arme fut mise en service au sein de la force publique (armée dépendant du ministère des colonies et chargée de maintenir l'ordre au Congo belge).

Il apparut bien vite que l'état n'était pas en mesure de financer une fabrication à grande échelle du modèle 35, qui aurait permis d'équiper l'armée belge rapidement. De plus, les chaînes de la FN étaient déjà saturées de commandes à l'exportation et fort occupées à produire des fusils-mitrailleur modèle 30 et des pistolets GP 35 pour l'armée belge.

La charge fut donc confiée à la MAE de moderniser les fusils modèle 1889 encore en état de l'être, afin de compléter la dotation en fusils modèle 35 et ce à l'aide des mêmes composants que le mauser 35 (canons, garnitures).

Cette version modernisée du modèle 1889 fut adoptée sous le nom de fusil modèle 36. Cette modernisation comporte les opérations suivantes :

- suppression du manchon de canon,
- réduction de la longueur de l'arme par le montage de canons de 60 cm sur des boîtiers modèle 1889 provenant aussi bien de fusils que de mousquetons ou de carabines,
- remplacement du bouchon de culasse d'origine par un bouchon pourvu d'un poussoir ressort anti-dévisage, comme celui que l'on trouve sur le mauser modèle 1898.

Outre la MAE, une entreprise privée : les anciens établissements « Pieper Bayard » de Liège, fut choisie pour effectuer ce reconditionnement. Les modèles 1889/36 expédiés au Congo pour moderniser l'armement de la Force Publique provenaient de cette firme.

C'est donc armer de ces fusils modèles 35 et 36 que les soldats belges affrontèrent la Wehrmacht en





1940. Après la défaite de la Belgique, l'occupant allemand saisit les fusils modèles 35 et 36, qu'il stocka dans un premier temps dans ses dépôts et d'où il les ressortit quelques années plus tard, lorsqu'il lui fallut armer une masse d'hommes considérables.

Afin de simplifier les questions d'approvisionnement, du fait de leur calibre différent de celui des armes d'origine allemande, les Mauser belges de prise furent attribués de préférence à des troupes n'opérant pas en première ligne, troupes de l'organisation Todt et du mur de l'Atlantique, sans oublier la « Festung Marseille. Suite à cette attribution il est courant de voir des photos de fusiliers marins Français utiliser des Mausers Belges pour l'entraînement style piste d'obstacles.

Dans les années d'immédiate après-guerre les Mausers 35 et 36 subirent une dernière modification en vue de servir de fusil lance grenades pour la gendarmerie. A cet effet le guidon et le protège guidon furent déposés et l'extrémité du canon fileté pour recevoir un tromblon lance-grenade non amovible ; excepté pour l'armurier d'unité. Rapidement des tromblons lance-grenade furent mis au point pour les « Lee Enfield » et nos Mausers furent mis définitivement de côté.

## CARACTERISTIQUES

	Modèle 1935	Modèle 1936
<b>Calibre</b>	<b>7,65 X 53 mm Mauser</b>	<b>7,65 X 53 mm Mauser</b>
<b>Poids chargé</b>	<b>4,03 Kg</b>	<b>4 Kg</b>
<b>Capacité du magasin</b>	<b>5 cartouches</b>	<b>5 cartouches</b>
<b>Longueur totale</b>	<b>1,10 m</b>	<b>1,09 m</b>
<b>Longueur du canon</b>	<b>0,60 m</b>	<b>0,60 m</b>

## In Memoriam.

† Monsieur Alphonse De Nève nous a quitté, l'Amicale présente ses sincères condoléances à Madame Weynants Yvonne et à ses enfants.

## FLENU 2012.

Chers Ami(es),

Les parents d'Olivier vous invitent le 31 janvier 2012 à participer à la cérémonie Souvenir du 15<sup>ème</sup> anniversaire de sa mort survenue à Vukovar en 1997

Voici le programme de cette cérémonie:

10:30hr : Accueil au café en face de l'Église à Flénu.

10:45hr : Mouvement vers le cimetière.

11:00hr : Dépôts de fleurs et minute de silence, allocutions.

11:30hr : Verre de l'amitié au café en face de l'Église à Flénu.

Dans le but de l'organisation de cette cérémonie, pouvez-vous confirmer votre présence pour le 10 Janvier 2012 à l'adresse reprise ci-dessous.

En vous remerciant d'avance, bien cordialement

Les parents d'Olivier

GOSSYE Yvon  
Rue des Trois Hurées, 241  
7012 JEMAPPES (Flénu)  
Tel : 065/82.36.61





## Notre Hymne national : « La Brabançonne ».

Août 1830, les Belges se révoltent contre le régime Hollandais qui leur a été imposé par les puissances européennes de l'époque.

Jenneval (de son vrai nom Alexandre Dechet), acteur français originaire de Lyon, de passage en Belgique et François Van Campenhout, ténor bruxellois sont respectivement l'auteur originel des paroles et le compositeur de l'hymne national belge.

Cet hymne sera d'abord intitulé « *la Bruxelloise* », puis « *la Brabançonne* ».

Selon la légende l'hymne fut écrit durant une réunion au café *L'Aigle d'Or*. La musique et la chanson ont été jouées pour la première fois en septembre 1830.

Il s'agira de la première version de la Brabançonne.



Lithographie de JENNEVAL déclamant *La Brabançonne*



Lithographie de CAMPENHOUT chantant *La Brabançonne*

Une 2<sup>ème</sup> version de la Brabançonne sera écrite fin septembre 1830.

Après les « journées de septembre », et quelques semaines avant de mourir la tête arrachée par un boulet hollandais près d'Anvers, JENNEVAL modifia ses paroles.

Les paroles de la Brabançonne écrites par JENNEVAL seront réécrites en 1860 par Charles Rogier. La musique de *la Brabançonne* a été si souvent modifiée par les arrangeurs que le ministre de la guerre belge, par un arrêté du 5 juin 1873, prescrit aux musiques militaires d'avoir à se conformer à une partition arrangée par Bender, inspecteur des musiques de l'armée belge.

Un texte officiel de l'hymne national en néerlandais n'existe que depuis 1938.

**Différentes commissions ont été chargées d'examiner le texte et la mélodie de *La Brabançonne* et d'en établir une version officielle. Une circulaire ministérielle du Ministère de l'Intérieur du 8 août 1921 décréta que seule la 4<sup>ème</sup> strophe du texte de CHARLES ROGIER devait être considérée comme officielle, tant en français qu'en néerlandais.**

### Anecdotes



*La Brabançonne* œuvre du sculpteur Charles Samuel sur la Place Surllet de Chokier à Bruxelles.

La troisième version de la Brabançonne est inscrite sur le socle de la statue.

- *La Brabançonne* n'est pas seulement le nom de l'hymne national belge, c'est aussi un monument de la place Surllet de Chokier à Bruxelles. Ce monument contient quelques fragments de l'hymne dans ses deux langues.
- L'avenue de la Brabançonne est située sur les communes de Bruxelles-ville et de Schaerbeek.





<p>« Ô Belgique! Ô Mère chérie!          A toi nos cœurs, à toi nos bras          A toi notre sang, ô Patrie          Nous le jurons, tous, tu vivras          Tu vivras, toujours grande et belle          Et ton invincible unité          Aura pour devise immortelle          Le Roi, la Loi, la Liberté          Aura pour devise immortelle          Le Roi, la Loi, la Liberté          Le Roi, la Loi, la Liberté (Bis)</p>	<p>Marche de ton pas énergique,          Marche de progrès en progrès!          Dieu qui protège la Belgique          Souris à tes maux succès.          Travaillons! Notre labeur donne          A nos champs la fécondité          Et la splendeur des arts couronne          Le Roi, la Loi, la Liberté          Et la splendeur des arts couronne          Le Roi, la Loi, la Liberté (Bis)</p>
<p>Après des siècles, des siècles d'esclavage,          Le belge sortant du tombeau          A reconquis par son courage          Son nom ses droits et son drapeau.          Et ta main souveraine et fière,          Peuple désormais indompté,          Grava sur ta vieille bannière :          "Le Roi, la Loi, la Liberté"          Grava sur ta vieille bannière :          "Le Roi, la Loi, la Liberté" (Bis)</p>	<p>Ô Belgique! Ô Mère chérie!          A toi nos cœurs, à toi nos bras          A toi notre sang, ô Patrie          Nous le jurons, tous, tu vivras          Tu vivras, toujours grande et belle          Et ton invincible unité          Aura pour devise immortelle          Le Roi, la Loi, la Liberté          Aura pour devise immortelle          Le Roi, la Loi, la Liberté          Le Roi, la Loi, la Liberté (Bis) »</p>

## **HUMOUR !!!**

Rire, ça commence ou ça finit bien une journée ...

C'est une fraise qui parle à une crotte et lui dit :  
 'Tu n'es pas belle, tu pue, tu as une sale couleur.... alors que moi  
 je sens bon, j'ai une très jolie couleur...'  
 Arrive le jardinier qui prend la fraise pour la manger....  
 La crotte regarde la fraise et lui dit :  
 A tout à l'heure...'

Un couple de randonneurs à la campagne.  
 La femme :  
 - Chéri... Ce paysage me laisse sans voix !  
 - Parfait, nous campons ici !

On devrait vivre la vie à l'envers  
 On commencerait par mourir, ça éliminerait ce traumatisme qui nous suit toute notre vie. Après tu te réveilles dans un asile de vieux, en allant mieux de jours en jours.  
 Alors on te mets dehors sous prétexte de bonne santé et tu commences par toucher ta retraite.  
 Ensuite, ton premier jour de travail on te fait cadeau d'une montre en or.  
 Tu travailles 40 ans jusqu'à ce que tu sois suffisamment jeune pour profiter de la fin de ta vie active.  
 Tu vas de fêtes en fêtes, tu bois, tu baisses, tu n'as pas de problèmes graves.  
 Tu te prépares à faire des études universitaires.  
 Puis c'est le collège, tu joues avec tes copains, sans aucune obligation jusqu'à devenir bébé. Tes 9 derniers mois tu les passes flottant tranquille, avec chauffage central, room service, etc....  
 Et au final, tu quittes ce monde dans un orgasme ! ! ! ! !





Le meilleur ami de l'homme.

Le chien est le meilleur ami de l'homme, en voici la preuve :

Placez votre chien et votre femme dans le coffre de votre voiture pendant une heure !!!

OUVREZ LE COFFRE,

VOUS VERREZ LEQUEL EST LE PLUS CONTENT DE VOUS VOIR !

Une petite fille arrive à l'école avec un gros bandage autour de la tête.

Interpellée, la maîtresse lui demande : 'Mais que t'est-il arrivé ?'

Une abeille m'a piquée.

Mais c'est un bandage énorme pour une piqûre !

Papa l'a tuée avec sa pelle.

Une blonde erre dans les rayons de la FNAC.

Une blonde-employée veut lui venir en aide et lui demande ce qu'elle cherche :

Je voudrais un livre.

De quel auteur ?

Heu . Vingt centimètres.

Une femme entre dans une pharmacie et demande de l'arsenic

Que comptez-vous en faire ?' lui demande le pharmacien

C'est pour empoisonner mon mari'

Quoi ? Vous plaisantez ! Je ne peux pas vous vendre de quoi commettre un meurtre !'

La femme ouvre alors son sac à main et en sort une photo de son mari en train de faire l'amour avec la femme du pharmacien

'Ah, évidemment, lui dit ce dernier, puisque vous avez une ordonnance, c'est différent'

Un prof donnait un cours à des étudiants de 1ère année en médecine sur les contractions musculaires involontaires.

Se rendant compte que le sujet n'était pas particulièrement attrayant, il décide d'alléger le ton et demande à une jeune femme au premier rang :

'Savez-vous ce que fait votre trou du cul quand vous avez un orgasme ?'

Et la jeune femme de lui répondre :

'Il est probablement au bistrot du coin avec ses copains !'

Certains ont vraiment l'esprit de synthèse !

Voilà un candidat qui n'a pas dû passer 2 heures sur le sujet !

Pour une composition de français, le sujet était :

'ABORDEZ DE LA MANIÈRE LA PLUS CONCISE POSSIBLE LES TROIS DOMAINES SUIVANTS :

1. RELIGION.

2. SEXUALITÉ

3. MYSTÈRE.

LA COPIE LA PLUS COURTE A REÇU 20/ 20 : EN VOICI LE TEXTE :

**'MON DIEU, JE SUIS ENCEINTE ! MAIS DE QUI ?'**





# **AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED**

Banquet du Samedi 10 Mars 2012

## **INSCRIPTION**

A renvoyer le plus tôt possible et au plus tard pour le 25 Février 2012

au Secrétariat A.N.C.A.P

Musée des Chasseurs à Pied

Caserne Trésignies

Avenue Général MICHEL, 1B

6000 CHARLEROI

Ou par FAX au N°

071/30.07.48

NOM : .....

Adresse : .....

.....

.....

J'assisterai au banquet du samedi 10 Mars 2012

Je serai accompagné de ..... Personne(s)

Je verse la somme de : ..... x 45 € (Adultes)

..... x 25 € (enfants moins de 12 ans)

Au C.C.P N° BE 61 0000 1993 5217

De l'A.N.C.A.P.

Avenue Général MICHEL, 1B

6000 CHARLEROI

Avec : la mention suivante : « BANQUET 2012 »

### **IMPORTANT**

Je désire être placé à la table de : .....





# AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED

## CANDIDATURE A RENVOYER A

Monsieur Philippe VAN der STRAETEN  
Président de l'ANCAP  
Caserne Trésignies  
Musée des Chasseurs à Pied  
Boulevard Général Michel, 1B  
6000 CHARLEROI

Monsieur le Président,

OBJET : Candidature au Conseil d'Administration

Je soussigné ..... (1)

Domicilié rue ..... N° ..... Boîte .....

Code Postal ..... Localité .....

Pose ma candidature comme membre du Conseil d'Administration  
de L'ANCAP :

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes  
sentiments « Chasseurs ».

(Signature)



(1) Nom et Prénom





# AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED

## PROCURATION A RENVOYER A

Monsieur Philippe VAN der STRAETEN

Président de l'ANCAP

Caserne Trésignies

Musée des Chasseurs à Pied

Boulevard Général Michel, 1B

6000 CHARLEROI

### **PROCURATION,**

Je soussigné ..... (1)

Domicilié rue ..... N° ..... Boîte .....

Code Postal ..... Localité .....

DESIGNE :

Mr .....(1) (2)

Une personne désignée par le Président (2)

Pour me représenter lors de l'Assemblée Générale de l'ANCAP se déroulant le  
10 Mars 2012

(Signature)

(1) Nom et Prénom

(2) Barrer la proposition inutile

